

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 SEPTEMBRE 2019

TABLES DES MATIÈRES

1. OUVERTURE	2103
2. ORDRE DU JOUR.....	2103
2019 09 156 2.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 SEPTEMBRE 2019	2103
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX	2104
2019 09 157 3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 AOÛT 2019.....	2104
4. QUESTIONS ET SUIVI, S'IL Y A LIEU, RELATIVEMENT AU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 5 AOÛT 2019	2104
5. PRÉSENCES ET PÉRIODE DE QUESTIONS.....	2104
6. LES RAPPORTS.....	2104
6.1 RAPPORT DU MAIRE.....	2105
6.2 RAPPORT DES COMITÉS.....	2105
6.3 RAPPORT DU D.G.....	2105
7. ADMINISTRATION.....	2105
2019 09 158 7.1. EMBAUCHE DE LA NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE.....	2105
2019 09 159 7.2. AUTORISATION REVENU QUÉBEC ET REVENU CANADA.....	2105
2019 09 160 7.3. AUTORISATION FINANCIÈRE CAISSE POPULAIRE DES VERTS-SOMMETS DE L'ESTRIE.....	2106
2019 09 161 7.4. NOMINATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'ACCÈS AUX DOCUMENTS.....	2106
2019 09 162 7.5. EMBAUCHE DE L'ADJOINTE ADMINISTRATIVE MADAME MANON JACQUES.....	2106
2019 09 163 7.6. FORMATION OFFERTE PAR L'ADMQ – PRÉPARATION BUDGET MUNICIPAL.....	2107
2019 09 164 7.7. DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE – CAB AGENT DE PARTICIPATION SOCIALE POUR LES AÎNÉS.....	2107
2019 09 165 7.8. OFFRE DE SERVICE DE CAIN LAMARRE – CONSEILLERS JURIDIQUES.....	2107
7.9. DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER – PROJET DE RÉNOVATION : LA RESSOURCERIE DES FRONTIÈRES.....	2107
2019 09 166 7.10. CAMPAGNE ANNUELLE DE FINANCEMENT 2019 – FONDATION DU CSSS DE LA MRC DE COATICOOK.....	2107
8. URBANISME	2108
9. VOIRIE MUNICIPALE	2108
10. HYGIÈNE DU MILIEU	2108
2019 09 167 10.1. APPEL D'OFFRES PAR INVITATION DE LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES MATIÈRES COMPOSTABLES.....	2108
2019 09 168 10.2. BACS À POUBELLES – FERME MIKELLANGE.....	2108
11. SÉCURITÉ	2109
12. LOISIRS ET CULTURE.....	2109
2019 09 169 12.1. ADOPTION DU PLAN D'ACTION DE LA NOUVELLE POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS...2109	
2019 09 170 12.2. ACHAT D'ÉQUIPEMENT CHEZ ACTI-SPORTS.....	2109
2019 09 171 12.3. CAMP D'HIVER – SEMAINE DE LA RELACHE SCOLAIRE MARS 2020.....	2109
12.4. DÉPÔT DU RAPPORT DE LA MRC POUR LE SAE 2019.....	2110
13. CORRESPONDANCE	2110
2019 09 172 13.1. ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE.....	2110
14. TRÉSORERIE	2110
2019 09 173 14.1. RATIFIER LES COMPTES D'AOÛT 2019.....	2110
2019 09 174 14.2. ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 3 SEPTEMBRE 2019.....	2110
14.3 DÉPÔT DU RAPPORT DE L'ACTIVITÉ DE FONCTIONNEMENT, L'ACTIVITÉ DES INVESTISSEMENTS ET L'ÉTAT DE FONCTIONNEMENT, AU 31 AOÛT 2019_(ARTICLE 176.4 DU CODE MUNICIPAL).....	2111
15. VARIA ET PÉRIODE DE QUESTIONS	2111
2019 09 175 16.1. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE.....	2112

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, 1439 chemin Favreau, le 3 septembre 2019, à 19 h, présidé par Monsieur le Maire Bernard Marion, et à laquelle assistaient les conseillers.

Madame Émilie Groleau
Monsieur Jacques Ménard
Madame Lyssa Paquette

Monsieur Yvon Desrosiers
Madame Line Gendron
Monsieur Éric Leclerc (arrivé à 19h34)

Formant le quorum du Conseil municipal sous la présidence du maire.

Madame Brigitte Desruisseaux, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la municipalité, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Il est ordonné par résolution comme suit :

1. Ouverture

2. Ordre du jour

2019 09 156 2.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 SEPTEMBRE 2019

1. Ouverture

- 1.1. Moment de réflexion
- 1.2. Mot de bienvenue du maire
- 1.3. Présence des membres du conseil

2. Ordre du jour

- 2.1. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 septembre 2019

3. Procès-verbaux (la lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)

- 3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2019

4. Suivi des affaires découlant du point 3

- 4.1. Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière session régulière

5. Présence et période de questions

- 5.1. Présence et période de questions

6. Rapports

- 6.1. Rapport du maire sur ses activités
- 6.2. Rapport des comités
- 6.3. Rapport du D. G.

7. Administration

- 7.1. Embauche de la nouvelle directrice générale et secrétaire-trésorière
- 7.2. Autorisation Revenu Québec et à Revenu Canada
- 7.3. Autorisation financière Caisse populaire des Verts-Sommets de l'Estrie
- 7.4. Nomination de la personne responsable de l'accès aux documents
- 7.5. Embauche de l'adjointe administrative Mme Manon Jacques
- 7.6. Formation ADMQ – Préparation Budget municipale
- 7.7. Demande de contribution financière – CAB agent de participation sociale pour les aînés
- 7.8. Offre de service Cain Lamarre – conseillers juridiques
- 7.9. Demande de soutien financier – projet de rénovation La Ressourcerie des Frontières
- 7.10. Campagne de financement annelle 2019 : Fondation du CSSS de la MRC de Coaticook

8. Urbanisme

Rien à signaler

9. Voirie

Rien à signaler

10. Hygiène du milieu

- 10.1. Appel d'offres pour vidange –
- 10.2. Bacs à poubelles – Ferme Mikellange

11. Sécurité

Rien à signaler

12. Loisirs et Culture

- 12.1. Adoption du plan d'action de la nouvelle politique familiale et des aînés
- 12.2. Achat d'équipement chez Acti-Sports
- 12.3. Camp d'hiver – semaine de relâche 2020
- 12.4. Dépôt du rapport du SAE

13. Correspondance

- 13.1. Adoption de la correspondance

14. Trésorerie

- 14.1. Ratifier les comptes payés du mois d'août 2019
- 14.2. Adoption des comptes à payer au 3 septembre 2019
- 14.3. Dépôt du rapport de l'activité de fonctionnement, l'activité des investissements et l'état de fonctionnement au 31 août 2019 (Article 176.4 du Code municipal)
- 14.4. Dépôt du relevé bancaire du mois d'août 2019

15. Varia et période de questions

Rien à signaler

16. Levée de l'assemblée ordinaire

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE l'ordre du jour soit de la séance ordinaire du 3 septembre 2019 soit adopté tel que lu et rédigé en laissant le point varia ouvert.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

3. Adoption des procès-verbaux

2019 09 157 3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 AOÛT 2019

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2019 soit adopté tel que rédigé

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

4. Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la session ordinaire du 5 août 2019

La direction générale dépose son rapport sur le suivi du procès-verbal de la dernière session.

5. Présences et période de questions.

Monsieur Stéphane Bourget, inspecteur en voirie et monsieur François Bessette sont présents.

Monsieur Bessette a mentionné que selon lui, il y aurait eu des chemins plus prioritaires au niveau du rechargement que le chemin Bessette. Il a dû aider des camions qui s'étaient embourbés durant la période de dégel à 3 endroits : chemin Masson et jonction de la Rivière, chemin de la Rivière (près de la maison à monsieur Marcel Sévigny ainsi que de celle à monsieur Lemay), et à 2 autres endroits sur le chemin Bessette.

6. Les rapports

6.1 RAPPORT DU MAIRE

Monsieur le maire Bernard Marion a participé à 3 rencontres et/ou réunions à la MRC et à la municipalité.

6.2 RAPPORT DES COMITÉS

Madame la conseillère Émilie Groleau a participé à 1 réunion et/ou rencontre ;
Madame la conseillère Line Gendron a participé à 1 réunion et/ou rencontre.

6.3 RAPPORT DU D.G.

Le rapport et suivi de la direction générale est déposé.

7. Administration

2019 09 158 7.1. EMBAUCHE DE LA NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

ATTENDU le départ de M. Réjean Fauteux, suite à la résolution 2019 04 085 de son poste de directeur général et secrétaire-trésorier ;

ATTENDU que le comité de sélection a fait ses recommandations aux membres du conseil quant à l'embauche d'un nouveau directeur général et secrétaire-trésorier ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
APPUYÉ par madame la conseillère Line Gendron ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil entérine l'embauche de madame Brigitte Desruisseaux à la fonction de directrice générale et secrétaire-trésorière à la Municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton, et ce à compter du 3 septembre 2019, pour un taux horaire de 25 \$ l'heure. Les heures de travail seront déterminées dans le contrat de travail qui sera négocié avec le comité des Ressources humaines.

DE lui accorder les autres avantages prévus à la convention de travail qui sera réévaluée suite à son changement de poste.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2019 09 159 7.2. AUTORISATION REVENU QUÉBEC ET REVENU CANADA

ATTENDU qu'en vertu de l'article 203 du Code municipal du Québec (LRQ c. C-27.2) le secrétaire-trésorier est d'office à signer les effets bancaires de la Municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton ;

ATTENDU qu'aux termes de la résolution 2019 09 158, madame Brigitte Desruisseaux a été embauchée au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière, et ce depuis le 3 septembre 2019 ;

ATTENDU qu'il y a lieu de préciser à Revenu Canada et à l'Agence de Revenu du Canada qu'elle peut représenter la Municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton, obtenir et donner des informations et est autorisée à signer des documents à incidence fiscale au nom de la Municipalité ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

DE désigner la directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton, madame Brigitte Desruisseaux en remplacement de monsieur Réjean Fauteux comme représentante et signataire, auprès de Revenu Québec et de l'Agence du Revenu du Canada ;

DE nommer la directrice générale et secrétaire-trésorière madame Brigitte Desruisseaux, comme personne responsable pour les services électroniques cliqSÉCUR auprès de Revenu Québec.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2019 09 160 7.3. AUTORISATION FINANCIÈRE CAISSE POPULAIRE DES VERTS-SOMMETS DE L'ESTRIE

ATTENDU l'engagement de madame Brigitte Desruisseaux, directrice générale et secrétaire-trésorière le 3 septembre 2019 ;

ATTENDU QU'étant donné cet engagement, il y a lieu de régulariser la question de transactions au niveau de l'institution financière ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Line Gendron ;
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D' l'Institution financière « Caisse Populaire Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie » des modifications suivantes :

- Madame Brigitte Desruisseaux sera désormais signataire à partir du 3 septembre 2019;

- Au niveau d'ACCESD AFFAIRES, de nommer madame Brigitte Desruisseaux, directrice générale et secrétaire-trésorière, administratrice principale.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2019 09 161 7.4. NOMINATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'ACCÈS AUX DOCUMENTS

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
APPUYÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

DE nommer la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Brigitte Desruisseaux comme personne responsable de l'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes et sur la protection des renseignements personnels.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2019 09 162 7.5. EMBAUCHE DE L'ADJOINTE ADMINISTRATIVE MADAME MANON JACQUES

ATTENDU que madame Brigitte Desruisseaux a été nommée directrice générale, et qu'elle ne peut plus occuper ses fonctions d'adjointe administrative ;

ATTENDU que madame Manon Jacques a occupé cette fonction de façon intérimaire ;

ATTENDU que madame Manon Jacques cumule l'expérience nécessaire pour effectuer la tâche d'adjointe administrative dans une municipalité et qu'elle s'avère un atout précieux auprès de la directrice générale.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser l'embauche de madame Manon Jacques au taux horaire qu'elle a présentement, à raison de 7 à 14 heures / semaine ;

DE donner les avantages prévus dans son contrat de travail qui sera présenté à une date ultérieure.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2019 09 163 7.6. FORMATION OFFERTE PAR L'ADMQ – PRÉPARATION BUDGET MUNICIPAL

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

DE défrayer le coût de la formation C3 Budget municipal, sources de revenus et de financement : de la planification aux contrôles budgétaires, au coût de 379 \$ avant taxes.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2019 09 164 7.7. DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE – CAB AGENT DE PARTICIPATION SOCIALE POUR LES AÎNÉS

ATTENDU que le Centre d'action bénévole a déposé une demande de contribution financière afin de maintenir le poste d'agent de participation sociale ;

ATTENDU que l'agent de participation sociale offre un appui au Café des aînés ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
APPUYÉ PAR madame la conseillère Line Gendron ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présent :

D'octroyer une contribution financière de 175 \$.

DE faire parvenir le montant au Centre d'action bénévole.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2019 09 165 7.8. OFFRE DE SERVICE DE CAIN LAMARRE – CONSEILLERS JURIDIQUES

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre au besoin pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2020 selon les termes de l'offre reçue le 28 août 2019.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

7.9. DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER – PROJET DE RÉNOVATION : LA RESSOURCERIE DES FRONTIÈRES

Point reporté à une séance ultérieure.

2019 09 166 7.10. CAMPAGNE ANNUELLE DE FINANCEMENT 2019 – FONDATION DU CSSS DE LA MRC DE COATICOOK

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser une contribution de 200 \$ à la Fondation du Centre de santé et des services sociaux de la MRC-de-Coaticook Inc. ;

D'affecter et d'engager le crédit au montant de 200 \$ dans la catégorie administration don et subvention au poste 02 19000 447 ;

D'autoriser la direction générale à faire le paiement à la Fondation du Centre de santé et des services sociaux de la MRC-de-Coaticook Inc.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

8. Urbanisme

Rien à signaler

9. Voirie municipale

Rien à signaler

10. Hygiène du milieu

2019 09 167 10.1. APPEL D'OFFRES PAR INVITATION DE LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES MATIÈRES COMPOSTABLES

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Line Gendron ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Éric Leclerc ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton demande des soumissions par invitation pour la collecte des ordures ménagères et des matières compostables du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2021 avec une option supplémentaire d'un an;

QUE les soumissions doivent être en tous points conformes aux documents contractuels et aux instructions au soumissionnaire à défaut de quoi la soumission pourra être rejetée ;

QUE les soumissions doivent être présentées suivant la formule prescrite, être signées par le soumissionnaire et parvenir au bureau de la directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité dans une enveloppe opaque cachetée au plus tard mercredi 2 octobre 2019 à 11 h avec la mention « soumission collecte des ordures ménagères et des matières compostables » ;

QUE les soumissions seront ouvertes le même jour en public au lieu ordinaire des délibérations du conseil municipal à 11 h 05 ;

QUE la Municipalité du Canton de Sainte Edwidge-de-Clifton ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions et n'encourra aucuns frais d'aucune sorte envers le soumissionnaire. La soumission présentée ainsi que les documents afférents demeurent la propriété exclusive de la Municipalité.

QUE les soumissions doivent être valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date d'ouverture des soumissions.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2019 09 168 10.2. BACS À POUBELLES – FERME MIKELLANGE

CONSIDÉRANT que la municipalité n'exige pas que les plastiques agricoles soient déposés dans des bacs afin que ceux-ci soient ramassés ;

CONSIDÉRANT que la municipalité a par son règlement de taxation 271-2019 article 17, décrété qu'après le premier bac noir et qu'après le deuxième bac bleu et brun, les bacs seraient vendus au prix unitaire de 90 \$ avant taxes;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par madame la conseillère Line Gendron ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

D'informer le propriétaire du maintien des factures ;

D'informer le propriétaire, qu'après avoir reçu la résolution, s'il ne désire pas s'acquitter de la facture. La municipalité peut aller récupérer les bacs sans frais de leur part.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

11. Sécurité

Rien à signaler

12. Loisirs et culture

2019 09 169 12.1. ADOPTION DU PLAN D'ACTION DE LA NOUVELLE POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

CONSIDÉRANT que la politique familiale et des aînés a été mis à jour, avec un comité composé de conseiller, de citoyen en collaboration avec la MRC de Coaticook et de la direction de la Municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton ;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu une consultation publique auprès des aînés, un questionnaire web à la population et, un sondage auprès des élèves de 5e et 6e année de l'école de Sainte-Edwidge afin de pouvoir connaître les demandes de ceux-ci et dans le désir d'améliorer la qualité de vie des familles et des aînés ;

CONSIDÉRANT que le comité Famille et aînés a déposé un plan des objectifs et stratégies pour les différents axes d'intervention de la nouvelle Politique familiale et des aînés ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents.

QUE le conseil adopte le plan des objectifs et stratégie aux axes d'interventions tels que présenté par le comité Famille et aînés.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2019 09 170 12.2. ACHAT D'ÉQUIPEMENT CHEZ ACTI-SPORTS

ATTENDU qu'Acti-Sports se départit de certains équipements ;

ATTENDU qu'il pourrait être utile d'avoir certains équipements à mettre au Centre communautaire, afin que des cours de mise en forme puissent être donnés ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

DE ne pas donner suite à l'offre d'Acti-Sports.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2019 09 171 12.3. CAMP D'HIVER – SEMAINE DE LA RELÂCHE SCOLAIRE MARS 2020

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents.

DE procéder à l'inscription à la fin du mois d'octobre auprès des parents ayant des enfants à l'école de Sainte-Edwidge et Ligugé et par le journal le Survol, afin de valider l'intérêt d'un second camp d'hiver à la semaine de relâche scolaire en mars 2020 ;

DE demander à la Municipalité de Martinville si elle désire également participer au

sondage pour les parents ayant des enfants fréquentant une autre école.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

12.4. DÉPÔT DU RAPPORT DE LA MRC POUR LE SAE 2019

Le rapport est déposé par la direction générale.

13. Correspondance

2019 09 172 13.1. ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
APPUYÉ par madame la conseillère Line Gendron ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents.

Que la liste de la correspondance à ce jour soit déposée en regard du conseil et versée aux archives suivant l'identification prévue au calendrier de conservation.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

14. Trésorerie

2019 09 173 14.1. RATIFIER LES COMPTES D'AOÛT 2019

CONSIDÉRANT que la direction générale dépose la liste des salaires et le rapport de trésorerie pour le mois se terminant le 31 août 2019 ;

CONSIDÉRANT que la direction générale dépose le rapport de la trésorerie, les chèques, les prélèvements et les dépôts directs payés après la séance du 5 août 2019 ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents.

Le préambule fait partie intégrante de la présente résolution ;

De ratifier le paiement des salaires des employés et des membres du conseil pour le mois d'août du chèque/dépôt 501341 au 501367 d'un montant de 12 692.32 \$;

De ratifier le paiement des comptes payés après le 5 août 2019 d'un montant de 5 000:

- Payé par chèque aucun au montant de 0 \$;
- Payé par prélèvement numéro aucun au montant de 0 \$;
- Payé par dépôt direct au montant de 5 000 \$.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2019 09 174 14.2. ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 3 SEPTEMBRE 2019

CONSIDÉRANT que la direction générale dépose la liste des comptes à payer au 3 septembre 2019 ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Line Gendron ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents.

D'approuver les comptes tels que décrits dans ladite liste pour un montant total de 64 290.07 \$, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des activités

de fonctionnement et des activités d'investissement ;

- comptes à payer par chèque 4847 au 4870 pour un montant de 49 211.47 \$
- comptes à payer par prélèvement 14078 au 14092 pour un montant de 8 194.30 \$
- comptes à payer par dépôt direct 623 au 631 pour un montant 6 884.30 \$

Je, Brigitte Desruisseaux, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants aux activités de fonctionnement et des activités d'investissement du budget, pour faire le paiement des comptes et déboursés d'un montant de 62 290.07 \$ au 3 septembre 2019.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

14.3 DÉPÔT DU RAPPORT DE L'ACTIVITÉ DE FONCTIONNEMENT, L'ACTIVITÉ DES INVESTISSEMENTS ET L'ÉTAT DE FONCTIONNEMENT, AU 31 AOÛT 2019 (ARTICLE 176.4 DU CODE MUNICIPAL)

Le rapport des états de fonctionnement est déposé aux membres du conseil.

15. Varia et période de questions

Discussions faites dans le varia

- Madame la conseillère Lyssa Paquette s'informe pourquoi l'afficheur de vitesse n'est plus placé à l'entrée du village (en arrivant de St-Malo). Cela est une demande de citoyens dans ce secteur qui se plaint de la vitesse.

Elle demande également pourquoi le PowerPoint au dépanneur s'arrête et ne défile plus. La directrice générale s'informerait auprès du technicien.

Elle s'informe également s'il y a possibilité de faire du covoiturage lors du Congrès de la FQM.

- Monsieur le conseiller Jacques Ménard nous mentionne un ancien trou d'homme derrière l'hôtel de ville qui aurait tendance à vouloir s'affaisser. L'inspecteur municipal verra à y remédier;

Il s'informe également de la finition autour de la patinoire qui est à prévoir à l'automne;

Il demande également à ce que la municipalité achète un cadenas spécifique pour les remorques;

Il s'informe également de la servitude chez les citoyens ayant l'aqueduc passant chez eux. Le dossier a été vérifié par le notaire. Il faudrait demander à un spécialiste de travailler sur le dossier afin de s'assurer de nos droits.

- Monsieur le conseiller Éric Leclerc demande des informations concernant le règlement sur l'accès à la propriété;

Suite à une discussion avec l'entrepreneur M. Montminy, cela aurait été plus long cette année afin de faire le fauchage des chemins.

- Madame la conseillère Émilie Groleau demande à ce que le terrain de balle soit retravaillé, du sable sur le champ intérieur serait nécessaire;

Suite au tournoi de balle, Mme Groleau fera parvenir un article pour le Survol;

Elle nous informe également que la soirée cinéma a été un succès ;

Et finalement elle nous mentionne le méchoui du maire de Martinville le 14 septembre prochain.

- Madame la conseillère Line Gendron nous fait part des remerciements des 13-16 ans de la Ligue des Petits Bonhommes, suite au tournoi.

2019 09 175 16.1. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par madame la conseillère Line Gendron ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

DE procéder à la levée de la séance, il est 22 h 50

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

Bernard Marion, maire

Je, Bernard Marion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.

Brigitte Desruisseaux

Directrice générale et secrétaire-trésorière